

COMPTE RENDU CONSEIL ECOLE MATERNELLE DU 22/10/2007

Etaients présents:

Enseignants : Maryse Jolivel, Brigitte Baril, Michèle Levy Haussmann, Catherine Legleye, N. Dar, Sandrine Montauban, Anne Jacqueland, Mme Kraft, Violaine Landais, Mélanie Delacoux

Mairie : Madame Quéré, Mme Mauge

APE : Valérie Gillette, Juliette Colin, Véronique Frampas, Madame Lafeuillade, Mme Faiola, Mme Lefur

DDEN: Mme Harang

1- Approbation du conseil d'école du 18 juin 2007

Le compte -rendu du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2- Résultats des Elections

95 votants sur 367 électeurs soit un taux de participation de 25.88%. L'APE obtient 100% des sièges soit 7 représentants au conseil d'école.

Demande de l'APE : il serait nécessaire de faire une note explicative pour les élections de l'an prochain.

3- Rentrée scolaire 2007/2008

La rentrée a eu lieu pour les élèves le 30 août 2007. 195 élèves étaient inscrits. Monsieur Burtin, Inspecteur de l'Education Nationale, est venu compter les élèves le premier jour de la rentrée. Une septième classe a été ouverte avec la nomination d'une nouvelle enseignante, Mlle Delacoux. Les travaux de la nouvelle école ayant démarré, 2 classes se trouvent dans des structures modulaires.

Demande des parents d'élèves : la nomination d'une ATSEM supplémentaire.

4- Règlement Scolaire

Les élèves doivent obligatoirement être amenés par leurs parents ou toute autre personne désignée par eux soit dans la classe le matin, soit à la grille à 13h30. Les PS qui viennent dormir seront conduits auprès des enseignantes chargées du dortoir. Il est strictement interdit de laisser les élèves venir seuls à l'école maternelle. Nous rappelons aussi que nous sommes en plan Vigipirate. Il est impératif de respecter les horaires. Nous faisons remarquer que les ATSEM qui ferment les grilles à l'heure font appliquer le règlement. Il y a toujours des parents très agressifs alors qu'il s'agit de la sécurité de leurs enfants ! Aucun adulte n'est admis dans les locaux scolaires sauf autorisation spécifique.

5- Congés

Demande des parents d'élèves : report du 9 mai sur le lundi de Pentecôte. Ils se proposent d'envoyer une lettre à Monsieur l'Inspecteur. Point refusé par le conseil des maîtres de l'école élémentaire (vacances de pâques trop proche).

6- Temps Scolaire

Pour l'instant, il n'existe pas de convention entre l'Education Nationale et l'association « Open Doors ». Les élèves inscrits à l'école ont un devoir d'assiduité. Les absences concernent les maladies, les élèves ayant un PAI (projet d'accueil individualisé) ou une inscription dans un établissement avec convention (lycée international).

Demande de la direction de l'école: l'association Open doors doit demander à Monsieur l'Inspecteur la signature d'une convention pour que les élèves de l'école maternelle soient autorisés à s'absenter pour assister à ses cours.

7- Evaluations des GS

En septembre tous les élèves de grande section ont été évalués. Le décloisonnement l'après - midi avec les enseignants de petite et moyenne section permet de mettre en place les remédiassions pour les GS, essentiellement autour du lexique et de l'écoute des consignes.

8- Sorties Scolaires

Chaque enseignante décide des sorties en fonction de son projet de classe. Les grandes sections vont participer pour la première fois au projet cinécole mis en place par l'inspection de Poissy. Ils assisteront à la projection de films au cinéma de Poissy. Les enseignantes en parallèle auront une formation autour de l'exploitation des films. En février toute l'école ira au théâtre de Villepreux assister à un spectacle d'ombres.

9- Spectacle de Noël

Un spectacle de Noël, les Renzo, offert par la mairie sera présenté le 13 décembre à tous les enfants de l'école maternelle. Ce spectacle se tiendra à l'école. Le goûter de Noël aura lieu jeudi le 21 décembre.

10- Coopérative scolaire

Les dons de la kermesse de juin 2007 ont été répartis dans les 7 classes pour acheter des jeux mathématiques. Les enseignantes souhaitant mettre en place sur toute l'école des réseaux de lecture, des livres vont être achetés dans chaque classe. Les sorties scolaires sont financées également par la coopérative scolaire.

11- Atelier de lecture

L'APE a mis en place, grâce à des bénévoles, un atelier de lecture sur l'heure du midi. Jusqu'à Pâques, des bénévoles viendront lire des histoires à des groupes de 8 à 10 enfants. Un planning sera mis en place. Démarrage de l'atelier le mardi 27 novembre à 11h30.

Demande de Madame Jolivel: la signature d'une convention, une clé remise aux lecteurs bénévoles pour ouvrir la porte du hall en cas d'évacuation et le rappel du nombre maximum de personnes dans la bibliothèque soit 17.

12- Cantine Scolaire

Il y a 3 personnes pour surveiller les enfants qui mangent à la cantine. Les petits et une partie des moyens mangent au premier service (11h35//12h30) puis arrive le tour des grands et moyens au second service(12h30//13h20). Cette année, les ATSEM ne déjeunent pas en même temps que les enfants. Elles aident les petits et mangent ensuite. Les enfants mangent beaucoup mieux.

13- Garderie Scolaire

Les membres de l'APE ont demandé une garderie scolaire indépendante pour les enfants de la maternelle. La mairie a mis à disposition les locaux de l'ancienne halte garderie mais ne trouve pas de personnel pour s'en occuper.

Demande de la mairie : recherche de personnel pour encadrer les élèves après 16h30

14- Sécurité dans l'école

A la demande de Madame Jolivel, le capitaine des pompiers est venu voir les locaux suite aux différents changements liés aux travaux. Un premier test d'évacuation a eu lieu en septembre.

Demande de l'APE : organisation d'un exercice d'évacuation sur le temps de la cantine dans les deux écoles

15- Base d'Elèves

Toutes les données des élèves des deux écoles seront informatisées sur une même base de données.

16- Travaux

Demande de Madame Jolivel:

- clôture totale du chantier
- mise en sécurité des marches des structures modulaires
- information précise concernant le chantier afin d'être informée sur les travaux bruyants
- copie des documents concernant les normes de sécurité du chantier

Mme Jolivel fait remarquer que la maintenance des structures modulaires est faite par la société qui les a installées ce qui peut retarder les travaux éventuels qui doivent y être exécuté.

17- Kermesse

Demande de l'APE: programmer la kermesse un samedi matin libéré plutôt que le vendredi soir afin de permettre aux pères d'y participer !

Date

signature